

## | ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

● L'environnement opérationnel de la région Asie et Pacifique est unique à bien des égards : cette région couvre une vaste zone géographique qui comprend 45 pays et territoires et abrite un tiers de la population réfugiée dans le monde – soit quelque 3,5 millions d'individus. Parmi eux se trouvent 2,5 millions de réfugiés afghans (70 pour cent), toujours exilés dix ans après le lancement de l'opération de rapatriement librement consenti dans leur pays. Environ 66 pour cent des personnes qui relèvent de la compétence du HCR en Asie et dans le Pacifique résident dans des zones urbaines et, en République islamique d'Iran, cette proportion atteint 97 pour cent. La région accueille également des populations réfugiées de longue date et hébergées dans des camps, que ce soit au Népal, au Bangladesh ou en Thaïlande.

● Seuls 20 pays ont adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967, mais il y a dans la région une longue tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés, consistant à leur offrir une protection pour des raisons humanitaires. Deux pays accueillent les plus importantes populations réfugiées du monde : le Pakistan et la République islamique d'Iran.

● Le nombre des nouvelles demandes d'asile déposées en Asie et dans le Pacifique a triplé en 2012, soumettant les institutions nationales et les programmes de détermination du statut de réfugié exécutés au titre du mandat du HCR à des charges supplémentaires. C'est également dans cette région que l'Organisation gère son plus grand programme de réinstallation, à l'origine de la moitié des départs effectués dans le monde.

● Les mouvements irréguliers en mer constituent toujours un défi majeur. Selon les estimations, leur nombre a considérablement augmenté ces dernières années, tout comme les disparitions en mer, dues à l'utilisation d'embarcations impropres à la navigation.

● Les grandes vagues de déplacement dans la région concernent, notamment, les individus qui fuient les violences intercommunautaires dans l'État de Rakhine au Myanmar et qui se dirigent (soit directement, soit en passant par la Thaïlande) vers la Malaisie. Dans le cadre de déplacements secondaires, des personnes de diverses ethnies et nationalités quittent la Thaïlande, la Malaisie ou l'Indonésie pour aller demander l'asile dans des pays industrialisés tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande et parfois aussi éloignés que le Canada.

● La situation au Myanmar est contrastée : d'une part, le déplacement interne et les problèmes d'apatridie engendrent des flux migratoires mixtes, d'autre part, les signes de stabilisation observés dans certaines régions du pays pourraient créer des conditions potentielles permettant des rapatriements librement consentis.

● Le HCR et le Gouvernement du Bangladesh travaillent de concert pour remédier à la situation des 30 000 réfugiés enregistrés dans le pays, qui résident dans deux camps officiels. Le Bangladesh accueille en outre environ 200 000 personnes originaires de l'État de Rakhine (Myanmar), qui se trouvent dans une situation assimilable à celle des réfugiés.

# ASIE ET



Déplacée interne faisant  
la cuisine pour ses  
quatre enfants à Datu  
Piang (Philippines).



# PACIFIQUE



## | STRATÉGIE |

○ *Sauvegarde de l'espace de protection et d'asile*

En 2014, le HCR continuera à prêter main-forte aux pays de la région qui accueillent un grand nombre de demandeurs d'asile en assurant la détermination du statut de réfugié au titre de son mandat, tout en appuyant la mise en place de procédures d'admissibilité nationales et de systèmes de gestion des migrations attentifs à la protection, prévoyant notamment des solutions de substitution à la détention pour les demandeurs d'asile.

Le plaidoyer destiné à assurer un espace de protection dans le cadre des mouvements maritimes mixtes figurera également au nombre de ses priorités. Ces dernières années, un grand nombre de personnes ont péri en mer ; des passagers clandestins n'ont pas été autorisés à débarquer et des politiques restrictives en matière d'asile ont été mises en place pour décourager les arrivées en bateau. Le HCR coopérera avec les gouvernements de la région pour rechercher des solutions à ces problèmes, tant au niveau national qu'au niveau régional.

L'Organisation continuera à souligner la nécessité d'une coopération régionale pour gérer les situations qui excèdent les capacités des pays individuels, en utilisant des forums bien établis, tels que l'ASEAN et le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée. Elle s'attachera en outre à promouvoir la mise en œuvre du Cadre de coopération régionale adopté dans le cadre du Processus de Bali.

En Asie centrale, le Processus d'Almaty sur les migrations mixtes et la protection internationale, lancé en 2012, encourage une gestion des frontières attentive à la protection et la mise en place de régimes d'asile adaptés aux spécificités de la sous-région. Le HCR soutiendra ce processus.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de réfugiés urbains dans la plupart des pays d'Asie qui accueillent des réfugiés, la sauvegarde et l'élargissement de l'espace de protection disponible pour cette catégorie de population seront également considérés comme prioritaires, en application de la Politique du HCR sur la protection des réfugiés et les solutions en milieu urbain. Plusieurs pays ont adopté des politiques généreuses, permettant aux réfugiés d'avoir accès à des services médicaux, éducatifs ou autres, ainsi qu'à certaines activités rémunératrices. L'Organisation continuera à promouvoir des solutions comme l'accès aux permis de travail ou aux visas de longue durée dans l'ensemble de la région, suite aux succès obtenus en Inde et en République islamique d'Iran.

○ *Recherche de solutions pour les situations de réfugiés prolongées*

La plus importante situation de réfugiés prolongée au monde est toujours celle des réfugiés afghans. Si l'on peut escompter que l'année 2014 sera une année

de transition cruciale pour l'Afghanistan, la nécessité de rechercher des solutions durables pour les réfugiés afghans encore exilés à l'étranger restera impérative. La Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, lancée en 2012, vise un triple objectif : faciliter le rapatriement librement consenti, pérenniser la réintégration et maintenir un appui suffisant pour les réfugiés et les communautés qui les accueillent. Quelque 2,5 millions de réfugiés afghans enregistrés vivent en République islamique d'Iran et au Pakistan. Ces pays accueillent également un grand nombre d'Afghans sans papiers.

Tout en appuyant activement la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, le HCR continuera de souligner la nécessité d'orienter une plus grande part des fonds de développement sur des projets destinés à aider les rapatriés afghans à surmonter les obstacles de la réintégration. En Afghanistan, l'Organisation travaillera en étroite coopération avec le Gouvernement pour faire en sorte que les plans de développement nationaux accordent une attention suffisante aux régions où les rapatriés sont nombreux.

À la mi-2013, le Gouvernement du Pakistan a approuvé une nouvelle politique pour les réfugiés afghans, invitant le HCR à contribuer à la création de conditions propices au rapatriement librement consenti, tout en renforçant l'appui aux communautés d'accueil. Par ailleurs, la République islamique d'Iran continuera à offrir aux réfugiés afghans l'accès à des services éducatifs, médicaux et de renforcement des moyens de subsistance dans le cadre d'un vaste éventail d'initiatives.

La région abrite également d'autres exilés de longue date – réfugiés bhoutanais accueillis au Népal, réfugiés originaires du Myanmar reçus au Bangladesh, en Thaïlande et en Malaisie. Le programme de réinstallation à grande échelle lancé au Népal en 2007 a permis à plus de 83 000 réfugiés originaires du Bhoutan de prendre un nouveau départ dans la vie dans huit pays différents, de sorte que la population des camps a été réduite des deux tiers. Ce programme se poursuivra en 2014.

Certaines évolutions politiques au Myanmar devraient permettre aux réfugiés accueillis en Thaïlande de regagner le pays et, dans cette perspective, le HCR travaille avec les gouvernements et ses partenaires dans la région pour préparer le lancement éventuel d'une opération de rapatriement librement consenti lorsque les conditions y seront favorables.

L'Organisation continuera à faciliter le retour volontaire des Sri-Lankais réfugiés à l'étranger en leur offrant des services de transport, une aide pour s'inscrire à l'état civil et obtenir des documents d'état civil, ainsi que des articles de première nécessité. Elle s'engagera également dans des activités de suivi après les retours, afin de remédier aux défis entravant la réintégration.

**Protection et solutions durables pour les déplacés internes**

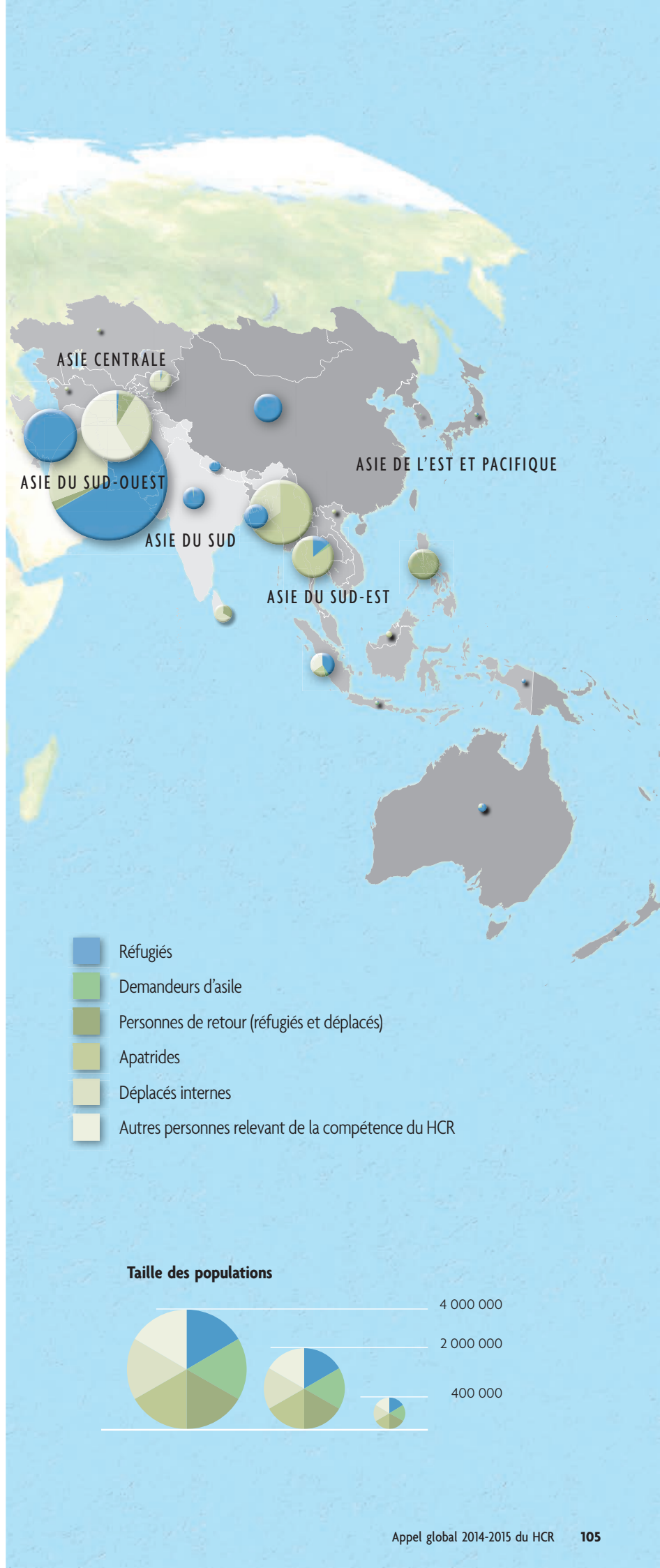
Le nombre de déplacés internes reste très élevé au Myanmar. Bon nombre de déplacés ont été chassés de leur foyer lors des violences intercommunautaires qui ont éclaté en 2012 dans l'État de Rakhine et qui étaient en rapport avec la situation d'apatridie qui touche une grande partie des résidents. En 2013, le HCR a participé à l'opération d'urgence interorganisations destinée à venir en aide à 140 000 déplacés internes dans l'État de Rakhine. La priorité du HCR en 2014 sera de maintenir son assistance humanitaire, tout en poursuivant sa quête de solutions durables. L'Organisation travaillera également avec les autorités en vue de régler le statut juridique des personnes privées de nationalité, au Myanmar et à l'extérieur du pays.

Le HCR dispose également d'une présence dans l'État de Kachin, dans le cadre de l'intervention interorganisations montée pour répondre au déplacement d'une centaine de milliers de personnes. Un accord de cessation des hostilités provisoire entre les rebelles kachin et les forces gouvernementales a fait renaître l'espoir de voir la paix revenir dans ce secteur. Dans le sud-est du Myanmar, le Haut Commissariat étudie la possibilité de faciliter le retour d'une partie des 230 000 déplacés internes et des 128 000 réfugiés actuellement accueillis en Thaïlande.

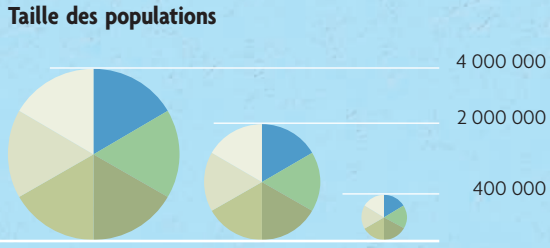
En 2014, le HCR travaillera en coopération avec le Gouvernement du Kirghizistan et les organisations partenaires pour assurer la réintégration durable des personnes déplacées par les violences ethniques de 2010. Les programmes orientés sur développement communautaire, la coexistence pacifique, les moyens de subsistance et la protection seront intégrés dans des initiatives plus larges dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision du Secrétaire général sur les solutions durables et le HCR travaille en étroite collaboration avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix pour le soutien technique.

Au Pakistan, le HCR continuera à porter secours à plus d'un million de déplacés internes touchés par les opérations de sécurité menées dans les Zones tribales sous administration fédérale et dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, en assurant des distributions d'articles de première nécessité, une protection et un suivi dans les trois camps existants, et en répondant aux besoins des déplacés après leur retour dans leur localité d'origine. Les difficultés sont nombreuses, car ces régions sont toujours instables et l'accès des organisations humanitaires est restreint.

Le HCR estime que quelque 600 000 personnes ont été déracinées par le conflit en Afghanistan. Beaucoup ont été déplacées plus d'une fois, en raison du manque de protection ou de moyens de subsistance dans les régions de retour, du fait de l'insécurité alimentaire ou à la suite de catastrophes naturelles. En 2014, l'action du HCR en faveur des



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Personnes de retour (réfugiés et déplacés)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR



## INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'Organisation est passée d'une méthodologie fondée sur les ressources à une méthodologie axée sur les besoins globaux pour établir ses plans et ses budgets en 2010, ce qui explique en partie l'augmentation observée à cette date dans les besoins financiers de la région par rapport aux années précédentes. Plus récemment, le budget 2013 pour la région Asie et Pacifique a été revu à la hausse et a atteint 575,6 millions de dollars E.-U., cette augmentation étant en grande partie due à la création d'un budget supplémentaire pour la situation au Myanmar, destiné à répondre aux besoins suscités par les déplacements dans les États de Rakhine et de Kachine, et à entamer des préparatifs en vue de l'éventuel rapatriement librement consenti des réfugiés aujourd'hui accueillis en Thaïlande.

En 2014, les besoins financiers pour la région s'élèvent à 581,4 millions de dollars E.-U., un montant en légère hausse par rapport au budget révisé de l'année 2013 ; cette hausse traduit l'augmentation des besoins relatifs au Myanmar, dont le budget représente environ 12 pour cent (68 millions) du budget total de la région. Les besoins financiers pour la situation afghane, qui englobe les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, représentent quelque 62 pour cent (359,9 millions de dollars E.-U.) du budget total, les 26 pour cent restants étant répartis entre 18 opérations de petite et moyenne taille, situées dans d'autres sous-régions.

déplacés internes visera en premier lieu à porter assistance aux personnes toujours déplacées par le conflit et à plaider pour qu'elles puissent regagner leur région d'origine et s'y réintégrer.

À Sri Lanka, la situation de déplacement a été en très grande mesure résolue. Cependant, un petit nombre de personnes, déplacées de longue date, vivent toujours au sein de communautés d'accueil. Le HCR recherchera des solutions durables pour les déplacés restants et aidera à remédier aux problèmes de réintégration des populations de retour.

### ○ Réduction et prévention des cas d'apatridie

Fin 2013, il y avait selon les estimations 1,4 million de personnes privées de nationalité en Asie, le plus grand nombre d'entre elles vivant dans l'État de Rakhine, au Myanmar. Le HCR continuera d'identifier les populations apatrides dans l'ensemble de la région et d'œuvrer à la prévention de l'apatridie, notamment en délivrant des actes de naissance et en participant aux campagnes de vérification.

Comme l'Asie centrale compte d'importantes populations apatrides ou risquant de le devenir, le HCR continuera à encourager les gouvernements de

la région à adhérer aux Conventions sur l'apatridie et à les aider à remédier à la situation des apatrides présents sur leur territoire. On peut citer à cet égard l'exemple du Turkménistan, premier pays d'Asie centrale et troisième de la région Asie et Pacifique à avoir adhéré aux deux Conventions sur l'apatridie, qui a d'ores et déjà accordé la citoyenneté à 3 300 apatrides.

### ○ Maintien des opérations dans les zones à risque et sécurité du personnel

En Afghanistan, la situation sécuritaire instable a rendu nécessaire la mise en place de mécanismes d'exécution et de suivi à distance, faisant intervenir des partenaires locaux. Ces mesures seront maintenues, en raison des préoccupations accrues suscitées par le prochain retrait de la Force d'assistance internationale à la sécurité. De récentes attaques visant des acteurs humanitaires ont incité le HCR à réévaluer les conditions de sécurité de son personnel. De même, au Pakistan, le HCR travaille en étroite collaboration avec ses homologues gouvernementaux et ses partenaires locaux pour étendre son rayon d'action dans les zones à risque.

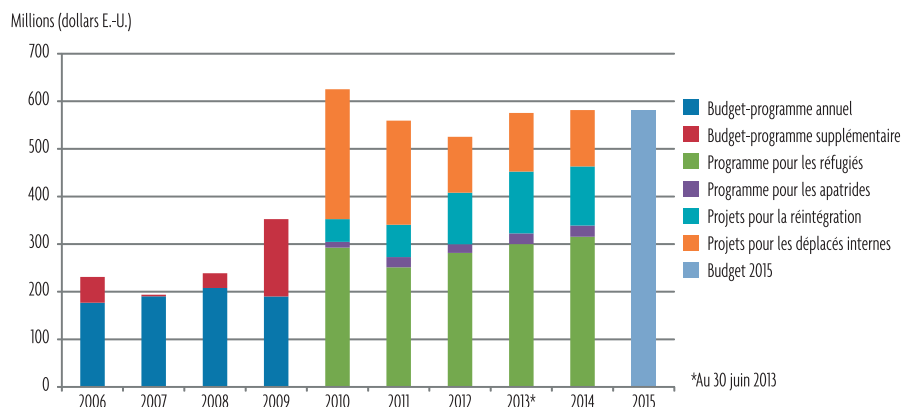
## | DÉFIS |

Dans une région caractérisée par un manque de cadres législatifs pour réglementer l'asile, l'interaction entre des mouvements migratoires complexes et des politiques nationales restrictives en matière d'asile crée de nombreuses incertitudes et disparités dans le traitement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Les transitions politique et sécuritaire en cours en Afghanistan contraignent le HCR à se préparer à de nouveaux scénarios qui pourraient comporter d'autres mouvements de population, internes ou transfrontaliers.

L'insécurité qui règne dans plusieurs régions du pays réduit la capacité du HCR à offrir une assistance et à soutenir la réintégration des populations de retour dans ces secteurs. Les institutions des Nations Unies ont accès à moins de la moitié du territoire, de sorte que le HCR est obligé de s'en remettre à ses partenaires locaux pour l'exécution de ses activités. Assurer la sécurité du personnel à l'heure où les attaques contre les humanitaires se multiplient est un défi permanent. ■

## Budgets pour l'Asie et le Pacifique | 2006-2015



## BUDGETS POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

Opération	2013	2014				Total	2015
	Budget révisé (30 juin 2013)	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
<b>ASIE DU SUD-OUEST</b>							
Afghanistan	131 375 226	49 622 827	0	60 084 704	33 441 595	143 149 126	143 642 446
République islamique d'Iran	59 563 289	69 000 442	0	0	0	69 000 442	75 548 617
Pakistan	161 354 322	58 121 443	160 420	60 849 014	28 616 056	147 746 934	137 134 632
Sous-total	352 292 837	176 744 712	160 420	120 933 719	62 057 651	359 896 502	356 325 694
<b>ASIE CENTRALE</b>							
Kazakhstan - Bureau régional	7 622 513	4 863 774	2 385 500	0	90 350	7 339 624	8 520 327
Kirghizistan	7 497 298	2 848 575	1 081 575	0	2 366 817	6 296 968	5 515 522
Tadjikistan	1 942 848	1 904 159	93 878	0	0	1 998 038	2 154 157
Turkménistan	1 041 589	423 588	434 795	0	0	858 383	635 574
Sous-total	18 104 248	10 040 097	3 995 748	0	2 457 167	16 493 012	16 825 579
<b>ASIE DU SUD</b>							
Inde	13 007 112	13 606 075	30 000	0	0	13 636 075	14 594 199
Népal	15 579 191	10 176 263	2 231 142	3 030 049	0	15 437 453	13 288 681
Sri Lanka	10 253 602	7 785 524	75 742	0	1 264 439	9 125 705	7 541 497
Sous-total	38 839 905	31 567 862	2 336 884	3 030 049	1 264 439	38 199 234	35 424 378
<b>ASIE DU SUD-EST</b>							
Bangladesh	12 609 556	11 410 451	12 510	0	0	11 422 961	11 356 138
Indonésie	8 007 336	7 950 312	155 005	0	0	8 105 317	8 238 418
Malaisie	17 477 520	18 875 102	1 231 502	0	0	20 106 604	21 695 610
Myanmar	68 481 570	6 051 000	12 940 291	0	49 073 119	68 064 410	67 772 726
Philippines	8 427 638	697 717	727 572	0	3 480 770	4 906 059	4 641 297
Thaïlande	28 044 521	32 090 244	710 059	0	0	32 800 303	37 233 459
Thaïlande - Bureau régional	7 564 224	6 584 919	577 849	0	0	7 162 768	7 817 007
Viet Nam	400 500	0	437 203	0	0	437 203	0
Sous-total	151 012 866	83 659 745	16 791 991	0	52 553 888	153 005 624	158 754 655
<b>ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE</b>							
Australie - Bureau régional	2 859 685	2 630 314	0	0	0	2 630 314	2 630 314
Chine - Bureau régional	4 364 719	4 611 161	121 219	0	0	4 732 380	4 732 380
Japon	4 478 733	3 965 234	44 328	0	0	4 009 562	4 009 562
République de Corée	2 540 151	2 012 761	96 385	0	0	2 109 146	2 109 146
Activités régionales	1 100 001	300 000	0	0	0	300 000	300 000
Sous-total	15 343 290	13 519 470	261 932	0	0	13 781 402	13 781 402
Total	575 593 146	315 531 885	23 546 976	123 963 767	118 333 145	581 375 774	581 111 709